

Conseil du 14^{ème} arrondissement de Paris

Vœu déposé par les élus du groupe communiste relatif à la situation dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Considérant la définition donnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour qui « la santé est un état de bien-être complet physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » ;

Considérant que le rapport rendu le 13 septembre 2017 par la mission parlementaire conduite par la députée Monique Eborra relève une « maltraitance institutionnelle » au sein de nombreux EHPAD du fait de l'insuffisance des effectifs ;

Considérant que, du fait de la surcharge de travail du personnel des EHPAD, les arrêts maladie, l'absentéisme et les démissions s'y multiplient, sur fond de pathologies souvent invalidantes ;

Considérant que le ratio d'encadrement moyen au sein des EHPAD est actuellement de 0,55, alors que le Plan Solidarité Grand Age (PSGA) préconisait en 2006 la nécessité d'une proportion d'un salarié pour un résident à l'horizon 2012 ;

Considérant l'impact catastrophique de la réforme tarifaire entérinée par la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 26 décembre 2015 qui va se traduire par des suppressions massives de postes, à quoi s'ajoute la suppression des contrats aidés ;

Considérant que la juste reconnaissance des qualifications des salariés passe par la revalorisation des salaires, alors que des gestionnaires privés distribuent des dividendes importants à leurs actionnaires ;

Considérant le reste à charge souvent énorme que doivent acquitter les résidents et leurs familles, du fait de l'insuffisance des dotations publiques ;

Considérant les propos de la Ministre de la santé pour qui les difficultés des EHPAD seraient dues à « un problème de management » ;

Considérant l'appel à la grève dans les EHPAD lancé pour le mardi 30 janvier 2018 par les Fédérations syndicales FO des services publics et de santé, CGT santé et action sociale, CGT des services publics, CFDT santé/sociaux, UNSA santé/sociaux et CFTC santé/sociaux ;

Le conseil du 14^{ème} arrondissement :

Soutient l'appel à la grève lancé par les fédérations syndicales pour le mardi 30 janvier 2018 ;

Appelle le gouvernement français à proposer :

- **d'appliquer le principe d'un agent ou un salarié par résident,**
- **de remettre à plat la réforme de la tarification prévue par la loi du 28 décembre 2015,**
- **de maintenir tous les effectifs des EHPAD, y compris les contrats aidés qui doivent être intégrés et sécurisés ;**
- **d'améliorer les rémunérations, les perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales ;**
- **de recevoir les signataires de l'appel commun à la grève.**